

## **Compte rendu de la dix-neuvième réunion ordinaire du Comité Social et Economique (CSE).**

La dix-neuvième réunion ordinaire a eu lieu le jeudi 21 juillet 2022 à 10h45 en présence de :

M. Pascal LANDREAT (Président)

Mme. Frédérique ROYER (Chef comptable)

Mme. Marie-Laure ARANJO (Titulaire)

M. Philippe DESTRIEUX (Titulaire)

M. Brice HARDY (Titulaire)

M. Christophe SCHMITT (Titulaire, Délégué syndical CFE-CGC)

Ont été évoqués les thèmes figurant à l'ordre du jour :

### **1- Validation du procès-verbal des deux réunions précédentes :**

Le procès verbal de la dernière réunion ordinaire du 17 mai dernier est validé.

Le procès verbal de la dernière réunion extraordinaire du 27 juin dernier est validé.

### **2- Mouvements de personnel et projets de recrutement :**

Frédérique ROYER nous communique les informations suivantes :

#### Arrivées :

Murielle VALTER-RODRIGUEZ; responsable achats - CDD jusqu'au 30/06/2022 prolongé jusqu'au 30/08/2022, en vue de son embauche à la rentrée au même poste mais également en pilotage de groupes de travail.

Clément GLONIN; CDD du 16/05/2022 au 29/07/2022 - Assistant Webmaster, nous rejoindra en alternance à la rentrée.

#### Projets de recrutement :

Manon RICHARD ; 12/09/2022 ; Contrat en alternance ; service RH ; Notamment pour la RGPD (Réglementation Générale sur la protection des données).

Clément GLONIN ; 01/09/2022 ; Contrat en alternance ; service marketing.

Paul DESMOULIERE ; non défini ; Contrat en alternance ; Service commercial ; Projet IRVE (Bornes de recharge).

Mohamed KONATE ; Contrat d'apprentissage CAP logistique en 2 ans (magasin).

Pascal LANDREAT signale un effort particulier sur l'alternance, en lien avec la culture historique de l'entreprise.

A noter également, l'organigramme de la société sera remis à jour et sera présenté au CSE en septembre

### **3- Point sur la situation économique à fin juin 2022 :**

Globalement, sur la partie négoce, la prise de commande progresse de 3,49% par rapport à l'an dernier avec un chiffre d'affaires en légère régression de -1,79%, essentiellement dû aux difficultés de livraison des fournisseurs.

Pascal LANDREAT nous précise que nous faisons face à une double problématique : en 2021 nous avons déjà des problèmes de livraison liés aux manques de composants électroniques, mais en 2022 nous cumulons ce problème avec des hausses de tarifs à répétition.

En ce qui concerne le SAV la prise de commande est en légère baisse de -1,29% par rapport à l'an dernier avec un chiffre d'affaires en régression de -14,27%, essentiellement dû à la perte du contrat SNCF, mais mois après mois nous rattrapons notre retard.

En ce qui concerne les invendus, la prise de commande est à -21.96% mais de nouveaux produits seront ajoutés à la rentrée, et nous devrions combler notre retard avant la fin de l'année.

### **4- Point sur la sous-traitance :**

Des devis ont été reçus en ce qui concerne l'entretien des espaces verts et seront étudiés.

L'entretien des panneaux extérieurs du bâtiment sera réalisé par la société AG Net.

### **5- Point sur les dispositions prises par l'entreprise suite à l'examen du DU :**

Des fiches de poste et un livret d'accueil seront réalisés à l'arrivée de Manon au service RH en septembre.

Le stockage des bouteilles de gaz a été revu au SAV.

Frédérique évoque également un gros travail d'affichage à réaliser globalement, qui fera également partie de la mission de Manon.

En ce qui concerne les équipes incendies / SST les équipes seront renforcées, des formations auront lieu prochainement et un exercice incendie sera réalisé à l'issue.

Pascal LANDREAT nous précise qu'il a été agréablement surpris par le nombre de volontaires, et a donc décidé d'accepter toutes les candidatures.

Les produits chimiques ont été isolés, il reste à réaliser un affichage adapté.

Pascal LANDREAT évoque également le traitement des entrées / sorties pour les véhicules de livraison.

Patrick et Christophe ont demandé leur avis à différents transporteurs, et une société spécialisée a été contactée afin de mettre en place un plan de circulation et une signalétique adaptée avant la fin de l'année.

En ce qui concerne la sensibilisation aux risques routiers, la formation par un assureur a été réalisée lors de la formation commerciale.

Un nouveau point détaillé sur le DU aura lieu en novembre.

## **6- Mise en place des nouvelles fontaines à eau :**

Marie- Laure ARANJO précise qu'il a fallu faire appel aux conseils de notre assurance juridique afin de résilier les contrats des anciens matériels qui nous engageaient sur des périodes longues.

La transition s'est ensuite déroulée rapidement avec une période d'indisponibilité d'une journée seulement.

Les retours concernant les nouvelles fontaines sont à ce jour tous positifs, notamment puisqu'ils permettent de remplir plus facilement les bouteilles DISTRAME ayant été distribuées il y a quelques mois.

A noter, à cette occasion il y a également eu transfert de titulaire du contrat, les nouvelles fontaines sont prises en charge par la société et plus par le CSE comme précédemment, ce dont nous remercions Pascal LANDREAT.

## **7- Point sur la situation COVID :**

A ce jour aucune recommandation gouvernementale ne prévaut pour la rentrée de septembre, nous en discuterons donc ultérieurement.

Par contre, nous devons faire face à une vague chez DISTRAME, puisqu'à ce jour 6 personnes sont touchées.

La direction a rappelé le respect des gestes barrières et demandé le port du masque pendant une période transitoire (au moins la semaine prochaine).

Une vingtaine de tests ont été achetés et peuvent être fournis aux salariés qui souhaiteraient effectuer un contrôle, les demander à la comptabilité.

Il est rappelé que les personnes ayant des symptômes doivent rester en isolement, des assouplissements seront possibles sur demande auprès des chefs de service en ce qui concerne le télétravail.

Le CSE demande également à ce que Serge GOUPIL soit prévenu de la situation.

## **8- Point sur les NAO :**

Des discussions ont eu lieu entre la direction et le délégué syndical Christophe SCHMITT.

L'idée de se baser sur le salaire médian a été prise en compte par la direction, dans l'idée de faire un effort plus important pour les personnes en dessous du salaire médian.

Et en même temps, Pascal LANDREAT souhaitait également laisser une certaine latitude aux chefs de service dans la répartition d'une enveloppe.

L'accord fera l'objet d'un document spécifique détaillé qui sera affiché après sa signature au tableau d'affichage, mais la hausse globale sera de 2,5% de la masse salariale, réparti entre primes MACRON et attribution d'une enveloppe globale à répartir par les chefs de services.

En effet, au jour de rédaction de l'accord et de ce compte-rendu, les ordonnances MACRON n'étant pas encore validées au niveau gouvernemental, il nous est impossible de donner les montants et dates d'application exactes.

Pascal LANDREAT précise qu'il fait confiance aux différents chefs de services dans la répartition de l'enveloppe

qui a été accordée, mais que s'il détectait une incongruité, des explications seraient demandées.

Il indique également qu'il s'agit d'un premier pas qu'il est conscient que les salariés auraient souhaité plus, mais il fallait également prendre en compte le fait que la société doit avancer de la trésorerie afin d'essayer de limiter l'impact des hausses de tarifs de nos fournisseurs (voir point 3 de ce compte-rendu).

Sachant que nous en sommes arrivés à un point où nous sommes obligés de faire des prépaiements auprès de certains fournisseurs pour avoir une chance de recevoir le matériel (sans garantie de date)...

Mais que nous n'avons pas le choix, sinon les matériels iraient à d'autres.

#### **9- Point sur le télétravail :**

Un accord sera signé cet après-midi par la direction et le délégué syndical Christophe SCHMITT.

Cet accord est la synthèse de différents documents.

Il sera le premier de son genre, et Pascal LANDREAT précise bien qu'il ne sera pas figé dans le marbre, au contraire il s'agit d'un point de départ, évolutif dans le temps.

Pour rappel, il est basé sur le volontariat.

Les personnes souhaitant en bénéficier devront en faire la demande au service du personnel et fournir les documents demandés, idéalement avant fin août compte-tenu de la période de congés, même si la mise en application est prévue au 1<sup>er</sup> Août.

#### **10- Point sur les problèmes de réseaux téléphoniques :**

Le service informatique a étudié la possibilité d'implanter des relais à l'intérieur du bâtiment du PGT, mais il nous est précisé que si la puissance était trop élevée, les opérateurs pourraient nous accuser de perturber le réseau opéré.

Une autre solution est en cours de test, le transfert des mobiles vers les fixes via une application.

En ce qui concerne les téléphones d'entreprise, notamment pour les commerciaux, des problèmes de communication Bluetooth ont été constatés. Un changement d'opérateur est à l'étude.

#### **10- Questions diverses :**

- Christophe SCHMITT évoque le cas d'un ventilateur qui fait beaucoup de bruit en Fabrication / SAV

Il est expliqué que la climatisation est en panne dans cette zone, mais que des travaux sont planifiés, la situation est donc temporaire.

Il est demandé à chacun de garder raison en attendant.

La réunion a pris fin à 12h45